

> CORNETS D'ÉPANOUISSEMENT

Pour distributeurs et SPCM

Ils sont installés en lieu et place des plaques de fermetures.

Ils sont obligatoires pour chaque entrée et sortie de câbles utilisée, et ce, afin de protéger l'épanouissement des câbles (jusqu'à 240²) et garantir l'IP2XD. Dans les cas de coffrets juxtaposés ou superposés, ainsi que sur les câbles d'arrivée des coffrets C/C 200 A IPXXB (Réf. : 0410.000) ou DTC IPXXB (Réf. : 0420.000), la plaque de fermeture suffit.

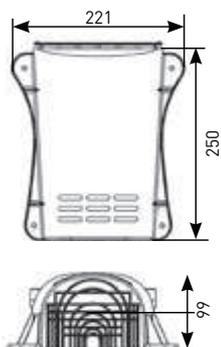
3 cornets adaptés aux configurations de raccordement et types de câble à épanouir :

- **le cornet long** de longueur 250 mm permet d'épanouir les câbles jusqu'à 240². Idéal en arrivée et départ du coffret.
- **le cornet latéral court 3 directions** de longueur 150 mm, propose un encombrement réduit et favorise les départs haut ou bas jusqu'à 150². Il permet également les départs perpendiculaires au coffret jusqu'à 95². Il convient parfaitement pour la protection des câbles de dérivation latérales.
- **le cornet court** de longueur 80 mm permet d'épanouir les câbles jusqu'à 150². Adapté aux distributeurs 200 A.



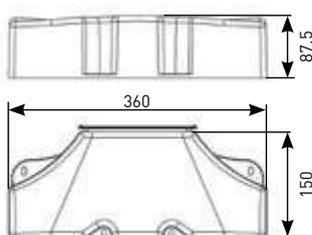
Cornet d'épanouissement long

Nom. Enedis 69.02.654
Réf. 0935.069 ●



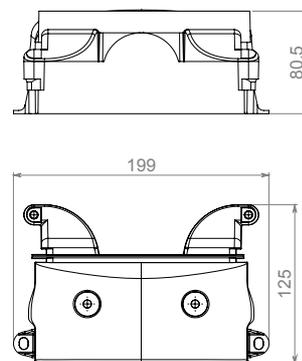
Cornet d'épanouissement latéral court 3 directions

Réf. 0935.076



Cornet d'épanouissement court

Réf. 0935.054



> RÉFÉRENCES

Désignations	Nom. Enedis	Réf.
Cornet d'épanouissement court	-	0935.054
Cornet d'épanouissement latéral court 3 directions	-	0935.076
Cornet SPCM kit de dérivation	-	0935.079R13
Cornet d'épanouissement long	69.02.654	0935.069